

RECONNAISSANCE ET LEGITIMITE EN FRANÇAIS

Instances, stratégies, enjeux

Forum de l'APEF 2015

Lisbonne – Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Un. Nova de Lisboa

09 et 10 novembre 2015

L’attribution du Prix Nobel de Littérature 2014 à l’écrivain français Patrick Modiano, laquelle succède de peu à celle que s’est vu décerner J-M. Gustave Le Clézio (2008), ne peut se lire qu’en tant que véritable reconnaissance internationale du renouveau de la fiction narrative en langue française, mais aussi, au sens large, de la prégnance de la langue française comme langue de communication dans le monde global, et de création de produits culturels et symboliques, notamment en littérature.

Cette dynamique met forcément en exergue, et fait s’entrecroiser, les mécanismes institutionnels d’une part, et subjectifs et auctoriaux, d’autre part, participant aux processus et stratégies de création et de divulgation des biens culturels, et littéraires en particulier. Nation foncièrement « littéraire », la France accorde traditionnellement à l’écriture et à l’écrivain un statut singulier et prestigieux, et leur réserve une consécration sans commune mesure dans les autres champs littéraires. En effet, un mécanisme institutionnel aux rouages complexes régit la littérature, qui passe par la critique, la recherche, l’Université, les salons, les prix, les revues, la presse et les rituels de consécration. Cette machine est, dès lors, fondée sur les concepts de *reconnaissance* et de *légitimité* produits par des instances institutionnelles et véhiculés par une doxa, suivant certaines stratégies d’acquisition de reconnaissance qui sont fonction d’enjeux spécifiques et contextuels.

En outre, ces questions institutionnelles impliquent des apories particulières quand il s’agit d’aborder les littératures en français produites en dehors de l’Hexagone, les littératures migrantes, marginales et marginalisées, ou considérées différemment par l’appareil légitimateur. D’autant plus qu’elles touchent directement à une pratique

différenciée et réflexive de la langue française, et aux apories concernant la transmission et l'enseignement de ces corpus.

Le concept de légitimité culturelle, hérité de Bourdieu, pose d'emblée plusieurs questions : quels agents peuvent valider la hiérarchie des pratiques culturelles ? Par quels circuits la culture légitime se positionne-t-elle au sein des praxis sociales ? Sous quelles formes est-elle véhiculée par des institutions comme l'école et l'université ? Au sein du champ culturel, quelles forces gravitent autour des stratégies de *médiation* et des *effets de prisme* (Viala, 1988) ? Comment fonctionnent le centre et les périphéries dans l'espace francophone globalisé ?

Ces questions engagent, par ailleurs, un débat, toujours d'actualité, sur l'(les)usage(s), l'utilité extrinsèque du fait littéraire et de la langue française, voire des Humanités, dans le contexte des savoirs et des discours prisés par, ou en vogue dans le monde contemporain. Il s'agit, dès lors, de poser très clairement la discussion sur le statut de la langue française et la reconnaissance de la Francophonie à l'échelle globale et leurs enjeux sur les pratiques culturelles et sociales. Il s'agit, en outre, de s'interroger sur le statut de l'apport littéraire aux sciences sociales, mais aussi aux sciences dites « dures », telles que l'économie ou la médecine. Là aussi, il est question de la *reconnaissance* d'une plus-value cognitive et, partant, d'une *légitimité* discursive ou méthodologique qu'il y a lieu de creuser dans toutes ses conséquences.

De surcroît, la problématique de la reconnaissance et celle de la légitimité ont depuis longtemps fait l'objet d'approches théoriques stimulantes pour la recherche axées sur la sociologie de la littérature et sur l'institution littéraire dans ces diverses dimensions et implications (Bourdieu : 1979, 1992; Dubois : 1978, 2005 ; Viala : 1988, 2009; Aron : 2006; Dirkx : 2000; Klinkenberg : 2010). Dès lors, ce colloque se veut l'occasion de réfléchir à ces éléments constitutifs du fait littéraire et des pratiques de légitimité culturelle et linguistique en proposant les **axes** d'intervention suivants :

- 1. Littérature en français et rapport aux instances et stratégies de légitimité ;**
- 2. Pratiques d'écriture et de lecture littéraire institutionnalisées ou marginales (isées) ;**

- 3. Reconnaissance et légitimité de (et dans) la langue et la linguistique françaises ;**
- 4. Enseignement et didactique des corpus canoniques en français, et des variétés / variations dans la langue française ;**
- 5. Langue et littérature en français et autres domaines du savoir, y compris le discours scientifique ;**
- 6. Reconnaissance et légitimité de la littérature en français par la traduction.**

LANGUES DES COMMUNICATIONS :

Français uniquement.

LANGUES POUR NOS DEMARCHES:

Français uniquement.

CALENDRIER :

01 juin 2015 : date limite pour présenter des propositions de communication (20 minutes maximum).

30 juin 2015: date limite pour la réponse du comité scientifique.

15 septembre 2015 : diffusion nationale et internationale du programme définitif.

ENVOI DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS :

Toutes les propositions de communication seront soumises à l'évaluation du Comité scientifique du colloque. Prière d'indiquer l'axe de travail retenu. Les communications admises ne dépasseront pas les 20 minutes.

Afin de soumettre votre proposition de communication, sous forme d'un résumé de 300 mots accompagné d'un court CV (notice bio-bibliographique), nous vous prions de nous joindre à l'adresse électronique suivante : forumapef2015@gmail.com

ORGANISATION

Ana Clara Santos (Un. d'Algarve)

Ana Isabel Moniz (Un. de Madère)

Ana Paiva Morais (Un. Nouvelle de Lisbonne)

Dominique Faria (Un. Açores)

José Domingues de Almeida (Un. de Porto)

Margarida de Reffóios (Un. Nouvelle de Lisbonne)

Maria de Jesus Cabral (Un. de Coimbra)

Teresa Almeida (Un. Nouvelle de Lisbonne)

COMITÉ SCIENTIFIQUE D'HONNEUR

Alicia Yllera (UNED, Espagne)

Alain Viala (Un. Paris III- Sorbonne Nouvelle, France)

Antoine Compagnon (Un. Paris IV-Sorbonne, France)

Cristina Robalo Cordeiro (FLUL, Portugal)

Dominique Viart (Un. Lille III, France)

Fátima Marinho (FLUP, Portugal)

Francisco Lafarga (Univ. de Barcelone, Espagne)

François Provenzano (Un. de Liège, Belgique)

Helena Buescu (FLUL, Portugal)

Isabel Pires de Lima (FLUP, Portugal)

Jean-Marc Moura (Un. Paris X, France)

Jean-Marie Klinkenberg (Un. Liège, Belgique)

Manuel Bruña Cuevas (Un. de Séville, Espagne)

Maria Alzira Seixo (FLUL, Portugal)

Ofélia Paiva Monteiro (FLUL, Portugal)

Paul Aron (Un. Libre de Bruxelles, Belgique)

Paul Dirkx (Un. Lorraine, France)

Teresa Lino (FCSH, UNL, Portugal)

COMITÉ SCIENTIFIQUE:

Ana Clara Santos (UAlg)

Ana Isabel Andrade (UAveiro)

Ana Isabel Moniz (UMadère)

Ana Paiva Morais (UNL)

Ana Paula Coutinho (FLUP)

Christine Zurbach (UEvora)

Clara Ferrão Tavares (IPS)

Dominique Faria (UAçores)

Fátima Outeirinho (FLUP)

Fernando Gomes (UEvora)

Helena Sá (UAveiro)

José Domingues de Almeida (FLUP)

João Domingues da Costa (FLUC)

Kelly Basílio (FLUL)

Margarida de Reffóios (UNL)

Maria Cristina Álvares (UMinho)

Maria Eduarda Keating (UMinho)

Maria de Jesus Cabral (FLUC)

Maria do Rosário Girão (UMinho)

Maria Hermínia Amado Laurel (UAveiro)

Maria João Brilhante (FLUL)

Maria Natália Amarante (UTAD)

Maria Paula Mendes Coelho (UAberta)

Marta Teixeira Anacleto (FLUL)

Teresa Almeida (UNL)

FRAIS D'INSCRIPTION : 100€

Un dîner du colloque est prévu sur inscription.

Les textes des communications feront l'objet d'une publication sur avis d'un comité de lecture et sous engagement de remise du texte en bonne et due forme graphique
jusqu'au 31 décembre 2015.